

# Un livre blanc pour la postproduction

★ Plusieurs associations de techniciens de la postproduction ont formalisé 14 propositions pour revaloriser leurs professions.

Les professionnels français de la postproduction tirent depuis plusieurs mois la sonnette d'alarme sur la dégradation de leurs conditions de travail. Ils réclament en particulier une mise à jour de la convention collective qui encadre les modalités de collaboration avec leurs employeurs. Or, les négociations qui se déroulent dans le cadre des commissions mixtes paritaires entre syndicats de techniciens et syndicats de producteurs sont dans une impasse, et la journée de grève des techniciens l'année dernière n'a pas vraiment permis de faire bouger les lignes. Aussi, pour clarifier leurs messages, les associations de techniciens ont organisé deux journées de rassemblement, les 24 novembre et 15 décembre 2018, qui ont réuni chacune près de 160 monteuses, monteuses son, bruiteurs, mixeurs et directeurs de postproduction. Ces réunions ont fait l'objet de compte rendus synthétisés dans un livre blanc de 54 pages qui vient d'être rendu public.

## Freiner l'externalisation

Les organisateurs ont d'abord réalisé des enquêtes auprès des professionnels pour avoir des informations statistiques sur les pratiques et les conditions de travail des monteuses, monteuses son, bruiteurs et mixeurs. "Si nous savions déjà que nos métiers avaient été injustement traités dans la convention collective de la production cinématographique, ces Etats généraux nous ont donné des outils pour mesurer l'alourdissement de la charge de travail, la diminution des budgets, la compression des temps de travail et la fracture croissante entre nos métiers, le sous-emploi des assistants et, l'augmentation des délocalisations", déclarent les auteurs du livre blanc. Ils dénoncent également la tendance des productions à externaliser le processus de fabrication de la bande-son des films, ainsi que le travail des assistants monteuses.

D'une manière plus générale, ils déplorent "une parcellisation crois-



Olivier Do Huu (ADM), Isabelle Morax (ADPP), Jean-Pierre Bloc (LMA), Mathilde Muyard (LMA), Raphaël Sohler (AFSI), Roman Anklewicz (ADAB) et Yannick Kergoat (LMA).

sante des tâches, l'isolement, le manque de communication et de collaboration entre les intervenants de la postproduction". Ils constatent que les installations techniques, devenues plus légères, ont entraîné la dispersion des lieux de montage et, dans la foulée, une dissolution des équipes.

## La baisse des dépenses constatée

Selon les auteurs du livre blanc, sur une période de dix ans (2008-2017), le montant des dépenses allouées aux moyens techniques de postproduction dans le coût des films aurait chuté de 51 %. Cette baisse des prestations s'explique en particulier par le passage à un processus de fabrication entièrement numérique, qui a permis à de multiples petits et moyens prestataires d'émerger et à certaines productions de s'équiper en moyens intégrés. Entre 2008 et 2017, les dépenses relatives au personnel de postproduction (montage et finitions) auraient par ailleurs subi une baisse de 19 % (source : CNC) ; tandis qu'en quinze ans, de 2003 à 2017, la part de la postproduction (rémunérations, moyens techniques, prestations, VFX) dans le budget des films était passée de 12 % à 8 %, soit une chute de 33 %.

D'un point de vue comptable, les nombreux sous-postes relevant de la postproduction étaient disséminés dans le devis CNC. La nouvelle version de ce dernier regroupe tous les moyens techniques et prestations de postproduction dans le poste 8 (postproduc-

tion image et son). "Regrouper l'ensemble des dépenses relevant de la postproduction dans un poste budgétaire spécifique est déterminant pour disposer d'un budget autonome à l'instar de ce que pratiquent les Anglo-Saxons, les Allemands et les pays nordiques", estiment les auteurs du livre blanc.

## Revaloriser le travail en équipe à toutes les étapes

Les enquêtes menées par les professionnels mettent toutes en évidence la quasi disparition des assistants : seuls 35 % des films disposent d'un assistant monteuses son ; 10 % des films ont un assistant bruiteur et seuls 7 % des mixeurs ont la possibilité de travailler régulièrement avec un co-mixeur ou un assistant mixeur. Les enquêtes montrent également que le chef monteuses assure de moins le suivi du travail sur le son.

Les préconisations du livre blanc portent essentiellement sur le retour d'un travail en équipe à toutes les étapes de la postproduction et l'anticipation des problèmes d'engorgement de travail en toute fin du processus de fabrication. Enfin, les signataires du livre blanc réclament la qualification de "cadre collaborateur de création" pour les monteuses son, bruiteurs et mixeurs, et demandent une réévaluation de leurs salaires. Ils profitent de la sortie de l'ouvrage pour appeler l'ensemble des acteurs du secteur, en particulier les producteurs, mais aussi les directeurs de production, les directeurs de post-

production, le CNC, la FICAM, Audiens, les écoles privées et publiques, les syndicats d'employeurs et de salariés "à mettre ces propositions en œuvre afin de maintenir la vitalité du secteur, la diversité et la qualité des films".

Philippe Loranchet

## Les 14 propositions

1. Remettre la notion d'équipe au centre des pratiques.
2. Etablir un budget autonome pour la postproduction.
3. Restaurer la place des assistants en postproduction.
4. Un chef monteuses présent à toutes les étapes de fabrication du film
5. Etablir des plannings qui tiennent compte des nouvelles charges de travail du montage
6. Revalorisation artistique du monteuses son.
7. Revalorisation artistique du monteuses paroles.
8. Présence du monteuses son et du monteuses paroles pendant la postsynchronisation.
9. Mettre en place un bonus CNC pour la présence d'un assistant bruiteur.
10. Choisir le compositeur de la musique le plus tôt possible.
11. Présence du monteuses son au moment du mixage.
12. Réduire la délocalisation et attribuer la qualification de cadre collaborateur de création aux monteuses son, bruiteurs et mixeurs
13. Appliquer le droit du travail dans la postproduction
14. Revaloriser les salaires.

## A l'initiative du livre blanc :

- ★ ADAB : Association des artistes bruiteurs
- ★ ADM : Association des mixeurs
- ★ AFSI : Association française du son à l'Image
- ★ LMA : Les Monteuses associés
- ★ ADPP : Association des directeurs de post-production